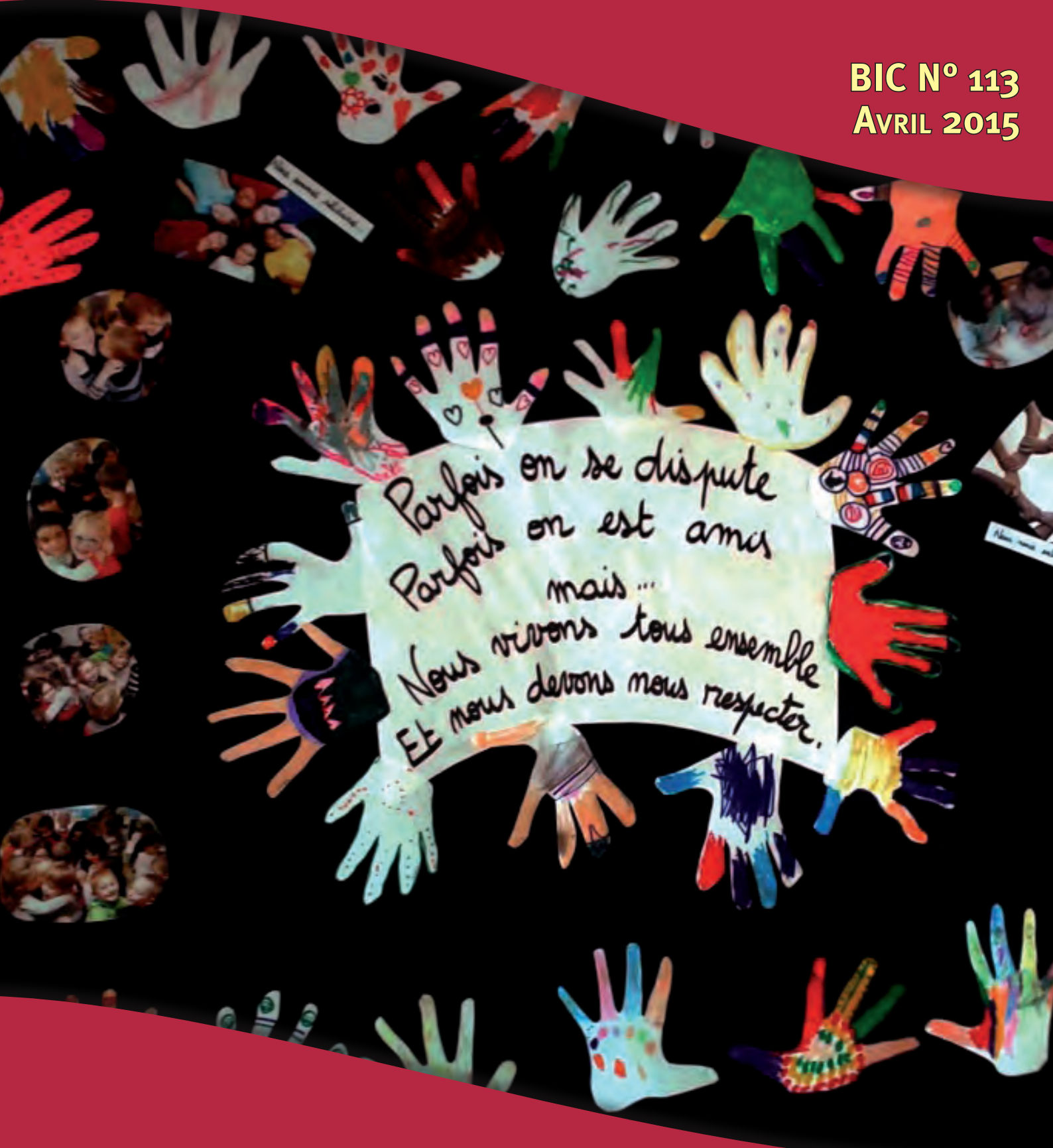


PFULGRIESHEIM

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

BIC N° 113
AVRIL 2015



Parfois on se dispute
Parfois on est amis
mais ...
Nous vivons tous ensemble
Et nous devons nous respecter.

Le mot du Maire



A l'heure où j'écris ces lignes, on nous promet fermement qu'à l'heure où vous les lirez, le haut débit sera une réalité pour tous nos concitoyens. Dans cette opération, il est difficile de saisir toutes les subtilités techniques, réglementaires et commerciales. En tous cas ce déploiement aura mis la patience de bon nombre d'entre nous à rude épreuve. Mais finalement, tout est bien qui fini bien!

Les élections départementales n'ont pas donné lieu à un grand enthousiasme dans notre commune ni ailleurs en Alsace. Il est évident que les enjeux de ce scrutin ont été mal expliqués, mal compris et bon nombre de nos concitoyens sont restés chez eux. D'autres ont voulu exprimer leur «ras le bol» ou leur défiance par rapport aux «politiques» ou aux difficultés du moment. C'est leur droit. Mais quel que soit le message envoyé lors de cette élection, il faudra bien que le Département et ses élus continuent de représenter nos cantons. Ils devront nous accompagner dans nos projets d'investissement et de voirie, faire fonctionner notre collège, les transports scolaires (pour l'instant du moins), ils devront venir en aide aux populations les plus fragiles, accompagner les handicapés, organiser l'accueil des personnes âgées... C'est aussi le Département qui a permis que Pfulgriesheim soit (enfin) équipé en fibre pour mettre fin à une anomalie qui date du monopole de France télécom... Tout cela ce n'est pas uniquement de la grande politique nationale. Nous avons besoin, au Conseil Départemental, d'élus de terrain, qui connaissent les gens qui connaissent notre territoire. Etienne Burger et Marie-Paule Lehmann en font assurément partie et je me félicite de leur élection. Après la décision très hasardeuse de créer des grandes régions, le Département, avec ses élus, sera encore plus qu'avant le partenaire privilégié des communes et le principal acteur de la proximité.

La commune organise à nouveau cette année le «Osterputz» et nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour ce grand nettoyage de printemps. Je ne sais pas le quantifier, mais j'ai l'impression, comme

d'autres, que les actes d'incivilités se multiplient. Des cannettes jetées sur le bord des routes, des dépôts sauvages ici ou là... On a même retrouvé des carcasses de cochon à plusieurs reprises près du terrain de foot. Je suis persuadé que ces actes sont le fait d'un petit nombre d'individus peu scrupuleux. Alors apportons une réponse collective à ces agissements en faisant preuve de civisme, en triant nos déchets, en utilisant nos déchetteries et en veillant, chacun d'entre nous, à la propreté de nos espaces publics.

A propos d'environnement, Pfulgriesheim a été distingué du label «Commune Nature» avec l'attribution de 3 libellules tout comme Griesheim et Dingsheim. Avec l'équipe du SIVOM, que je tiens à remercier pour son travail, nous sommes engagés dans une démarche «zéro phyto» que nous vous présentons dans ce bulletin. Nous devons tous avoir à cœur de protéger notre environnement et c'est normal que les communes donnent l'exemple!

Dans quelques semaines débiteront différents chantiers à Pfulgriesheim: Le mur du cimetière en mai, le CD166 à partir du mois de juillet... le Club House du foot connaîtra aussi de gros travaux extérieurs et intérieurs. La saine gestion communale depuis de longues années nous permet de poursuivre notre ambitieux programme d'investissement. Le budget 2015 que nous avons adopté il y a quelques jours en atteste. Par contre, la baisse des dotations de l'Etat se confirme et d'ici 2017, ce seront près de 90.000€ qui manqueront à nos recettes de fonctionnement! Si nous avons décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter la fiscalité en 2015, la question des moyens financiers reste posée à moyen terme. En tout cas, nous avons la ferme intention, comme par le passé, de gérer cette commune au plus juste, en maîtrisant les dépenses de fonctionnement mais en gardant la dynamique de nos projets, car c'est l'investissement qui prépare l'avenir.

André JACOB



LA TUILERIE DE LÉON DREYFUS

Le 10 mars 1861, Léon Dreyfus, exerçant le métier de marchand de houille à Strasbourg, au 37, rue du Faubourg de Saverne, adresse au préfet du Bas-Rhin deux (!) demandes d'autorisation de construire une tuilerie à Pfulgriesheim. Dans ces courriers, qu'il n'a visiblement pas écrit lui-même puisque sa signature au bas des deux lettres est d'une toute autre écriture, « le très humble et très dévoué serviteur [...] supplie » le Préfet de lui accorder l'autorisation de « construire et exploiter une tuilerie ordinaire de 2^e classe dans la banlieue de Pfulgriesheim [...] au lieu-dit neben Pfezzisheimer-Klamm, Section B n° 375 [du cadastre] limité d'un côté par André Pilger, de l'autre la route, haut bien communal, bas aboutissant ».

Selon le décret du 15 octobre 1810 et l'ordonnance royale du 14 janvier 1815 les tuileries et briqueteries appartiennent à la deuxième classe des établissements insalubres et incommodes, leur éloignement des habitations n'est pas rigoureusement nécessaire, mais leurs installations ne peuvent être autorisées qu'après avoir vérifié qu'elles ne nuisent au voisinage. Ainsi, suite à cette doléance probablement anodine pour l'époque, l'appareil administratif se met en route et nous permet, étape par étape, d'en découvrir tous les rouages :

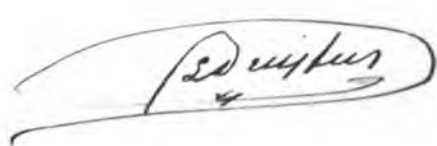
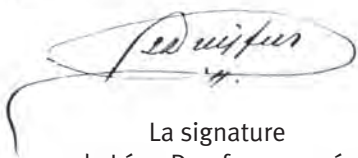
Le 27 mars le Préfet Jean-Baptiste Migneret écrit à la Mairie de Pfulgriesheim « avec prière de procéder à une enquête de la durée de dix jours, et de donner son avis ». N'ayant alors aucun moyen de dupliquer un document, comme c'était l'usage, cette lettre est reproduite par les services de la Préfecture pour être conservée comme duplicata. Dès réception du courrier, le Maire Valentin Ehrman dépose au secrétariat de la Mairie un document intitulé : « Registre d'Enquête ouvert le 2 avril 1861, fermé le 12 avril 1861 » permettant aux parties intéressées d'y

« consigner leurs observations et leurs déclarations ». Puis, le lendemain de l'échéance, il envoie ce document à la Préfecture avec la mention : Néant et y assortit une lettre dans laquelle il exprime son avis favorable à ce projet compte-tenu que son « emplacement est à plus de cent mètres du village; que l'exploitation industrielle [...] pourra être avantageuse aux habitants de la contrée ». Le 7 mai, du fait que le Préfet est en tournée, c'est un « Conseiller de Préfecture, Délégué » qui se charge d'envoyer une demande d'avis au Conseil départemental d'Hygiène publique et de Salubrité. Le brouillon de cette lettre, rédigé par un employé de bureau, est conservé par les services préfectoraux comme duplicata. Cet organisme se contente d'une réponse, sur papier libre, le 13 mai, pour donner son accord compte tenu que cette « industrie n'a [...] aucun inconvénient au point de vue de l'hygiène ». Et enfin, le 6 juin, la Préfecture du Bas-Rhin envoie l'autorisation officielle à la Mairie de Pfulgriesheim afin que celle-ci informe « le permissionnaire », Léon Dreyfus qu'il est autorisé à « établir une tuilerie à Pfulgriesheim, au lieu dit Neben Pfezzisheimer-Klamm, section B n° 375 ».

Malheureusement ne saurons-nous pas la fin de cette histoire puisqu'il n'a pas été possible de déterminer si cette tuilerie vit le jour. Ni même, malgré les recherches assidues effectuées dans les Registres d'état civil de Strasbourg et de Pfulgriesheim, ce qu'il advint de Léon Dreyfus. La tuile !

Jean-Claude Weinling

Sources : Archives départementales du Bas-Rhin, M v 220-223 ; Félix Lebon, Recueil des arrêts du conseil ou ordonnances royales, tome 8 - 2^e série, 1838, page 90. Les recherches concernant l'état civil de Léon Dreyfus ont été effectuées par Robert Jund que je remercie.

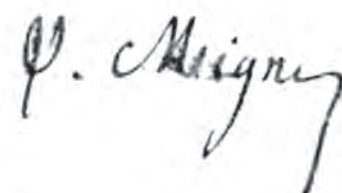
La signature de Léon Dreyfus apposée sur les deux demandes

*Sp. Le Préfet, en tournée
Le Conseiller de Préfecture, Délégué
M. Mellan*

Le Conseiller de Préfecture, Délégué

*Le Secrétaire du Conseil de Salubrité
H. Tourel*

Le Secrétaire du Conseil départemental d'Hygiène publique et de Salubrité



Le Préfet Jean-Baptiste Migneret

*Le Maire
Ehrman*



Le Maire de Pfulgriesheim Valentin Ehrman

Environnement

LABEL “COMMUNE NATURE” ET 3 LIBELLULES POUR LES COMMUNES DE DINGSHEIM, GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL ET PFULGRIESHEIM

En janvier 2014, le SIVOM la Souffel a missionné la Fédération Régionale de Défense Contre les Organismes Nuisibles en Alsace (FREDON) afin de sensibiliser les élus à la démarche “ Zéro Pesticide” et proposer des techniques alternatives raisonnées permettant de préserver l’environnement.

Un audit des pratiques des communes du SIVOM a eu lieu, ainsi qu’une réunion de restitution, au cours de laquelle la FREDON a apporté des techniques d’entretien adaptées aux espaces publics de nos 3 communes.

En parallèle à cette action, un organisme certificateur est venu en juillet dernier étudier la pratique phytosanitaire des communes. Cette analyse a permis à Dingsheim, Griesheim-sur-Souffel et Pfulgriesheim, de se voir attribuer le 22 octobre 2014 par la Région

Alsace et l’Agence de l’eau Rhin-Meuse: 3 libellules (le niveau 3 correspond à la suppression complète des pesticides et à la mise en œuvre d’une gestion différenciée des espaces verts selon les contraintes, la vocation de chaque espace et sa localisation). Ceci est la plus haute distinction, attribuée aux communes « nature ». Cependant, la non utilisation de produits phytosanitaires accentue le travail de désherbage manuel des ouvriers. La politique « espaces verts » va être repensée, afin de faciliter son entretien au quotidien. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les changements qui seront mis en place. En attendant, nous vous remercions d’ores et déjà d’accepter de temps en temps la présence d’herbes folles au sein des espaces publics des trois collectivités.



L’équipe du SIVOM la Souffel avec de gauche à droite : François GRASSER, Denis NORTH, Kévin LUCASSON, Matthieu MEYER-FREUND, Denis WEIXLER.



Les représentants des 3 villages.

LES 10 BONNES RÉOLUTIONS DU JARDINIER SOUCIEUX DE SON ENVIRONNEMENT

Comme chaque année, le printemps est propice aux réflexions et aux nouveaux aménagements pour le jardin. C'est surtout le temps de se pencher sur les bonnes résolutions que le jardinier va adopter pour jardiner au plus proche de la nature tout en préservant l'environnement et la biodiversité. Respecter et entretenir la vie du sol, prévenir au lieu de guérir, préserver les ressources naturelles, améliorer la biodiversité, respecter les saisons... le jardinier amateur ou professionnel, doit agir en lien et en accord avec la nature qui l'entoure plutôt qu'en essayant de la soumettre.

1 – J'installe des abris pour les auxiliaires du jardin

De nombreux animaux, insectes, oiseaux et mammifères, rendent de grands services au jardinier. Ils régulent la population des nuisibles, jouent un rôle essentiel dans la pollinisation et donnent de la vie à votre jardin. Les abris à auxiliaires permettent de les attirer et de les garder dans votre jardin en leur fournissant le gîte et le couvert. Les abris peuvent avoir différentes formes : un tas de branchages, des bûches percées de trou, un fagot de tiges creuses, des feuilles mortes, des murets de pierres sèches, des nichoirs... Les oiseaux sont de redoutables prédateurs tout comme la coccinelle mais nous sommes moins familiarisés à la présence de syrphes, perce-oreilles ou de chrysopes qui sont très utiles pour lutter contre les populations de ravageurs.

2 – Je composte mes déchets

Les déchets végétaux de cuisine ou du jardin ne sont pas voués à être jetés. Ils peuvent être compostés et permettront d'enrichir le sol en éléments nutritifs avec un apport de compost de qualité. Incontournable en

jardinage naturel, le compost est le moteur du jardin car il maintient la fertilité des sols tout en recyclant les déchets organiques. Les organismes du sol (bactéries et champignons) dégradent les matières organiques, composées de carbone et d'azote, qui sont superposées en couches successives et légèrement mélangées. Le compostage peut être réalisé en tas ou en bac dans un jardin ou bien dans un lombricomposteur sur un balcon ou dans un tout petit jardin.

3 – J'applique des purins et des extraits de plantes comme traitements et engrais

Les extraits de plantes constituent une alternative à l'utilisation des produits phytosanitaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs au jardin. Moins nocifs mais aussi également faciles à obtenir, leur préparation est réalisée sous la forme d'infusions, de décoctions, de macérations ou bien d'extraits fermentés (comme le fameux purin d'ortie). Les plus fréquemment utilisés sont les purins d'ortie ou de prêle. Mais de nombreuses autres plantes auront des effets bénéfiques telles que la rhubarbe, la tanaisie, la fougère, l'ail ou bien la lavande.

4 – Je crée de la biodiversité dans mon jardin

Fabriquer des abris pour les amis du jardinier est une chose mais il est possible de créer des habitats naturels permettant d'accueillir et de développer une importante biodiversité indispensable au bon fonctionnement des écosystèmes du jardin. Ramener de la biodiversité et de la vie dans un jardin peut se faire grâce à l'implantation d'une haie diversifiée, à la réduction des surfaces de gazon au profit de plates-bandes fleuries d'annuelles et de vivaces



Environnement

ou bien à la création d'une mare. L'eau est une ressource indispensable pour un jardin équilibré. Les zones humides sont des formidables réservoirs de biodiversité.

5 – Je sème des plantes mellifères pour accueillir les pollinisateurs

Les plantes mellifères produisent un suc ou nectar qui appâte les pollinisateurs. Très utiles au jardin, ils transportent le pollen d'une plante à l'autre et assurent ainsi la fécondation des cultures. Ils sont donc indispensables pour pérenniser les cultures et la production de fruits et de légumes. Pour les attirer facilement, il suffit d'introduire des espèces mellifères dont les fleurs produisent beaucoup de nectar. Les unes appâteront plutôt l'abeille, les autres attireront les bourdons, les papillons ou encore les syrphes mangeurs de pucerons. L'important est de privilégier des végétaux aux périodes de floraisons diverses. Ainsi, les pollinisateurs butinent longtemps dans votre jardin.

6 – Je privilégie la plantation d'espèces locales

La biodiversité naturelle est en péril mais elle n'est pas la seule, la biodiversité cultivée aussi. Il est important de privilégier la plantation d'espèces adaptées aux conditions locales. Chaque plante possède des besoins qui lui sont propres en fonction de son milieu naturel d'origine. Lorsque les exigences qu'elles requièrent ne sont pas respectées, les plantes souffrent et sont alors plus vulnérables aux maladies et aux attaques de parasites. Quelques plantes exotiques ne bouleversent pas l'équilibre d'un jardin mais attention aux espèces exotiques envahissantes. De plus, les espèces indigènes attirent aussi plus facilement la faune locale (abeilles, papillons, hérissons...) car bien souvent, flore et faune sont liées sur un même territoire.

7 – J'accepte la présence de végétation spontanée dans les zones non cultivées

Les « mauvaises herbes » ou herbes indésirables des jardiniers sont les bonnes herbes des pharmaciens et des médecins (orties, pissenlits...). Accepter d'avoir des plantes spontanées dans son jardin, n'est pas synonyme d'abandon ou de mauvaises pratiques. C'est non seulement préserver la biodiversité mais aussi toute la vie qui en dépend. En effet, de nombreux insectes comme les papillons sont liés à une seule ou quelques plantes spécifiques. Les ronces, par exemple, sont un formidable habitat pour de très nombreuses espèces. Le désherbage est néanmoins nécessaire pour l'entretien du potager notamment et de certaines zones sensibles. Les méthodes seront adaptées à la surface à désherber tout en privilégiant l'emploi de techniques alternatives à l'utilisation de désherbants.

8 – Je travaille mon sol sans le retourner

Le sol est un compartiment vivant. Complexe, il n'est pas seulement un support, c'est aussi un réservoir pour l'eau et les éléments nutritifs. Mais il constitue surtout un immense habitat pour de nombreux êtres vivants. Les végétaux s'y enracinent et s'y nourrissent, les vers de terre l'aèrent, les micro-organismes le transforment. Retourner le sol c'est perturber cette activité vivante. Ne pas retourner le sol, ne veut pas dire ne pas le travailler du tout. Le travail consiste en un décompactage du sol de manière à favoriser les échanges air-eau et ainsi préserver la structure interne du sol et ses différentes strates.

9 – Je recouvre mon sol tout au long de l'année

Dans la nature, un sol ne reste jamais nu. Il est souvent recouvert de végétation ou bien de feuilles, de brindilles, de résidus de végétaux qui sont décomposés par les micro-organismes du

sol. Dans le cas du jardinage naturel, il convient d'imiter la nature en maintenant les sols couverts en permanence les protégeant ainsi au fil des saisons. Afin de ne pas perturber le sol et d'en faire un substrat inerte, la couverture du sol est un moyen pratique et parfois décoratif de reproduire la nature. Les sols peuvent être couverts par des paillages (organiques ou minéraux), des plantes couvre-sol ou des engrais verts.

10 – J'adopte les bonnes méthodes d'arrosage

Un jardinier soucieux de préserver les ressources naturelles et son environnement en conservant

l'autonomie de son jardin économise et récupère l'eau. L'installation d'un récupérateur d'eau de pluie permet d'emmagasiner de l'eau qui sera nécessaire lorsque les conditions seront défavorables. Ainsi l'eau ne sera plus puisée directement dans les réserves de nos ressources naturelles. L'économie sera également menée en plantant des végétaux adaptés au sol et au climat, en arrosant le soir pour limiter l'évaporation, en binant afin de faciliter la pénétration de l'eau mais aussi en paillant pour conserver la fraîcheur du sol et limiter le développement de la végétation spontanée.

Laurent MERGNAC - Mission Eau SDEA



Atelier de compostage au jardin de l'école maternelle.



Communication du secrétariat de Mairie

VACCINATIONS DIPHTÉRIQUES, TÉTANIQUES ET POLYOMYÉLITIQUES

Une seule séance de vaccination est prévue à la Mairie :

le mercredi 20 mai 2015 à 19 h

Elle est assurée comme d'habitude par le Docteur Christian MESSNER à titre gratuit pour les enfants et les adultes.

Pour mémoire, les vaccins contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite sont obligatoires chez l'enfant à 2 mois puis à 4 mois, avec un rappel à 11 mois, à 6 ans et enfin entre 11 et 13 ans. Ils sont recommandés chez l'adulte à l'âge de 25 ans, de 45 ans, de 65 ans puis tous les 10 ans.

Les personnes régulièrement vaccinées inscrites en Mairie et nécessitant un rappel seront convoquées individuellement sans démarche de leur part. Toutefois, la séance est ouverte à toute personne qui souhaite bénéficier d'un rappel de vaccination.

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

ÉTÉ (avril à octobre)		HIVER (novembre à mars)	
mardi :	14 h – 18 h	14 h – 17 h	
mercredi :	14 h – 18 h	14 h – 17 h	
jeudi :	14 h – 18 h	14 h – 17 h	
vendredi :	14 h – 18 h	fermé	
samedi :	9 h – 18 h	9 h – 17 h	

MODIFICATION DES JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES POUR 2015

La collecte des déchets ménagers du lundi 25 mai 2015 est reportée :
mercredi 27 mai 2015

JOURNÉE DE DÉFENSE ET DE CITOYENNETÉ : RAPPEL

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire. La Mairie leur remet l'original de l'attestation de recensement ainsi que des copies à fournir à l'occasion de concours, de la constitution du dossier d'inscription à l'examen du permis de conduire, ou à la conduite accompagnée... Les jeunes gens sont tenus de faire connaître au bureau du service national tout changement de domicile, de situation familiale ou professionnelle et ce jusqu'à l'âge de 25 ans.

Après la phase de recensement militaire en Mairie, chaque jeune est convoqué entre 17 et 18 ans à une journée de défense et de citoyenneté (JDC) qui donne lieu à la délivrance d'un certificat de participation obligatoire pour être admis à passer des concours, baccalauréat, brevet, permis de conduire... Il aura la possibilité le cas échéant de demander une autre date de convocation mais devra régulariser sa situation vis-à-vis de la JDC avant 25 ans.

La JDC permet aux jeunes gens de découvrir toutes les formes d'engagement civiles et militaires (service civique, métiers militaires de la défense...) d'évaluer par tests leur niveau de connaissance générale de la langue française, de recevoir une formation de sensibilisation au secourisme qui complète l'enseignement de la défense dans les programmes scolaires.

A LOUER À PFULGRIESHEIM
Maison alsacienne avec dépendances
Disponible à partir du mois de juillet
Renseignements au 06 63 30 48 96

Communication du secrétariat de Mairie

ANNIVERSAIRES

DU 1^{er} TRIMESTRE 2015 - NOCES D'OR

BUCHY Denise	01.01	70 ans
SAUMON Maurice	03.01	88 ans
KIRRMANN Marlène	03.01	73 ans
HILD Richard	03.01	72 ans
FLIEDEL Raymond	04.01	85 ans
ECKERT Jacques	06.01	83 ans
GRASMUCK Roland	06.01	72 ans
THEIS Georges	08.01	77 ans
PERSIGNY Jacqueline	10.01	71 ans
BRUMM Marie	10.01	87 ans
SCHMITT Paulette	13.01	74 ans
KRUMMENACKER Antoine	23.01	75 ans
REUTENAUER Georgette	24.01	83 ans
COUPRY Théa	26.01	74 ans
MATHIS Pierrette	26.01	75 ans
STUTZ Claude	26.01	75 ans
GERAULT Josée	27.01	74 ans
EGLES René	28.01	76 ans
COUSTEILLE Suzanne	29.01	75 ans
KLUGHERTZ Marguerite	06.02	82 ans
ZIMMER Marie-Louise	08.02	73 ans
MEYER Irène	09.02	75 ans
FEIGENBRUGEL Simone	11.02	80 ans
GRIEBEL Caroline	14.02	86 ans
KIHLI René	17.02	81 ans
MATHIS Philippe	19.02	78 ans
BRUCKMANN Marie-Louise	20.02	83 ans

MEYER Daniel	20.02	79 ans
SOMMER Marguerite	20.02	78 ans
RICHARDS Kenneth	21.02	71 ans
ROTH Mathilde	22.02	83 ans
BUREL Jean-Claude	24.02	76 ans
KAROTSCH Liliane	25.02	71 ans
STUTZ Anne-Marie	28.02	71 ans
WEBER Berthe	01.03	97 ans
FEIGENBRUGEL René	01.03	80 ans
MENNRATH Danielle	01.03	73 ans
NOEPEL Robert	05.03	76 ans
ECKERT Renée	07.03	77 ans
HAMM Gilbert	07.03	70 ans
KERN Jean-Paul	12.03	75 ans
GOETZ Charles	18.03	78 ans
LOSSEL Jacqueline	24.03	81 ans
FUSSLER Odile	27.03	77 ans
GRUNENWALD Marlise	27.03	77 ans
SCHOTT Charles	29.03	85 ans
SCHMITT Michel	29.03	72 ans
AUGUSTIN Denise	30.03	82 ans

Nos sincères félicitations!

NOCES D'OR

GRADT Georges et Irma

4 rue de la Montée
mariés le 29 janvier 1965 à Pfulgriesheim

EGLES René et Marie

5 rue de la Moutarde
mariés le 13 février 1965 à Strasbourg

Vie Communale

UNE CRÉMATION DE SAPINS EMPORTÉE PAR LE VENT...

A l'initiative de certains parents volontaires de l'école élémentaire une vente de sapins de Noël suivie de leur crémation au mois de janvier a été organisée. Cette opération était destinée à aider au financement d'une classe de mer proposée par deux enseignantes. C'est ainsi que le 10 janvier devait avoir lieu un feu réchauffant les uns et les autres durant les temps frais de l'hiver. Mais c'était sans compter avec les aléas de la météo qui ce jour-là nous a gratifiés de ses plus belles bourrasques de la saison. Le feu tant attendu, surtout par les enfants, a dû être annulé pour des raisons de sécurité.

L'ambiance n'en aura pas pâti pour autant. Tout le

monde s'est réfugié au Club House et à l'abri du vent pour déguster d'excellentes tartes flambées préparées par quelques courageux sous le préau. La soirée se termina tard, dans la bonne humeur générale et avec la ferme intention de réitérer la formule l'année prochaine avec naturellement cette fois-ci une météo plus conciliante.

Les sapins récoltés auront finalement voyagé encore jusqu'à Reitwiller. Ils y deviendront compost et serviront peut-être à l'engrais de nos parterres fleuris. Un grand merci aux organisateurs, à la Commune pour le prêt du Club House et à vous tous qui étiez présents ce jour. Rendez-vous l'année prochaine!



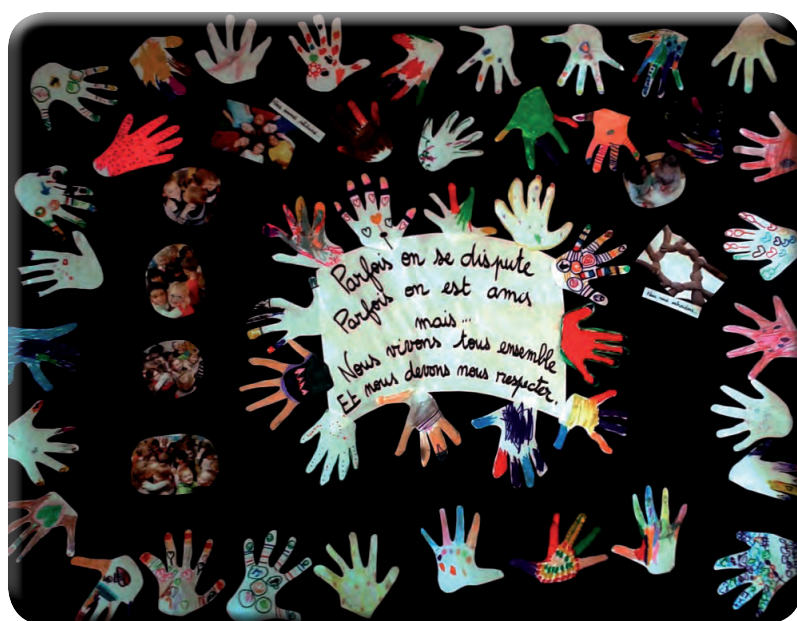
DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE MATERNELLE

C'EST QUOI LA TOLÉRANCE ?

Le 7 janvier, l'attentat terroriste de Paris a suscité dans le monde entier beaucoup d'émotions.

Parce que les enfants ont été encore trop petits pour comprendre ces événements, mais aussi parce certains d'entre-eux en ont parlé à l'école, nous en avons néanmoins profité pour nous retrouver, moyens et grands, et lancer le débat sur ce qu'était la tolérance.

Ils l'ont résumée en quelques mots et ont proposé de réaliser, avec les petits, un grand panneau de leurs mains mêlées pour illustrer leurs propos : « Parfois on se dispute, parfois on est amis... mais nous vivons tous ensemble et nous devons nous respecter ».



CARNAVAL, CARNAVAL !

Ce 20 février, les enfants ont eu le droit de venir déguisés à l'école ! Princesses, « Reines des neiges », Spidermans, gorille, vampires... ont envahi les classes. En milieu de matinée, tous se sont retrouvés dans la cour pour se trémousser sur des airs de salsa effrénés. Lorsque les élèves de l'école élémentaire sont arrivés, ils se sont laissés eux aussi entraîner par les danses des « maternelles » pour continuer la fête. Après le goûter, où petits et grands ont dégusté les délicieux beignets des parents, les « grands » sont repartis dans leur école, avec comme souhait, celui de se retrouver l'an prochain !



Ecole Élémentaire

QUAND CARNAVAL ENCHANTE LES ÉCOLES!

Vendredi 20 février ...

C'était la fête ... C'était Carnaval !

Les élèves des deux écoles, petits et grands, sont arrivés vêtus d'habits festifs, colorés, étonnants, amusants, inattendus ... En un clin d'œil, ils se sont transformés, comme par magie, en princesse, en loup, en danseuse, en indien, en fée, en clown, en gendarme, en docteur, en lion... en faisant pétiller mille couleurs !

Tous se sont retrouvés à l'école maternelle au son d'une musique rythmée.

Après quelques pas de danse, des éclats de rire, des moments complices partagés entre les six classes du village, les succulents beignets dorés (un grand Merci aux parents-pâtisseries!) ont été dégustés avec bonheur !

Ce matin-là, la grammaire et la dictée ont fait place à Carnaval qui lui, a chassé la grisaille de l'hiver sous un magnifique rayon de soleil !



JE SUIS CHARLIE

Le dimanche 11 janvier un peu partout en France étaient organisées des marches en mémoire des tragiques événements de la semaine écoulée et surtout pour affirmer le refus des stigmatisations de quelque ordre que cela soit.

Une poignée de nos concitoyens souhaitaient y participer de façon active, mais se rendre à Strasbourg en famille avec pour certains des enfants en bas âge leur semblaient difficile. C'est seulement la veille de l'évènement qu'ils ont décidé d'organiser une petite réplique de cette marche de soutien à l'échelle de

notre village. Les téléphones portables avec leurs multiples contacts ont servi à relayer l'information jusque tard le soir.

Le lendemain après-midi une cinquantaine de personnes se sont rassemblées pour exprimer leur profonde indignation et leur souhait d'une vie riche de toutes nos différences.

Pour bien montrer notre détermination à le mettre en pratique, la marche se termina par un moment d'échange et de convivialité autour d'un bon vin chaud.



UN AIR DE PRINTEMPS...

Cette année encore, le printemps a commencé avant l'heure, pour les deux classes des « grands » de notre école (CE2/CM1 et CM1/CM2).

En effet, avec plaisir, les élèves du cycle 3 ont été accueillis à la salle des fêtes de Pfulgiesheim, vendredi après-midi 13 mars, pour suivre des travaux pratiques d'arboriculture.

Les arboriculteurs-producteurs de fruits de Pfulgiesheim et environs, sous l'œil vigilant de Monsieur Koehren, ont consacré leur temps, avec patience et bonne humeur, à expliquer et démontrer l'art de greffer des pommiers avec soin et habileté.

« Greffons »?, « ligatures »?, « greffe à l'anglaise simple ou compliquée »?... des techniques de greffage observées et mémorisées par chacun des petits groupes d'écopiers.

Pour clôturer cet après-midi ensoleillé « sciences et nature », ou tout simplement cette belle « leçon de choses », chaque enfant est reparti muni d'un futur pommier (Gala, Jonagored, Elstar ...) afin d'en prendre soin, de le nourrir de soleil et d'eau, de le planter dans le jardin ce printemps ou cet automne, pour récolter de beaux fruits d'ici deux ans.

Un grand Merci à ces messieurs arboriculteurs!

Les élèves des CE2-CM1-CM2 de l'école



Collège

LES ATHLÈTES DU COLLÈGE DE LA SOUFFEL AU SOMMET

Après 3 titres UNSS remportés lors des championnats d'académie d'athlétisme en salle en saut, en lancer du poids et au 50m haies en minimes (élèves de 4^e et 3^e) et 3 titres en benjamins (6^e et 5^e) dans les mêmes épreuves, les sauteurs en hauteur minimes ont touché le toit du monde en devenant CHAMPIONS DE FRANCE 2015 à Clermont-Ferrand.

SHORP Eliot (1,70 m), SIDI ALI SHERIF Anass (1,70 m), PELLICOLI Simon (1,70 m), MALANDA Jérémy (1,64 m) et MISSY Eryn (élève de 4^e, 1,49 m)

Les coureurs de haies ont terminé 9^e de cette

compétition avec JACOB Lucie, ADAM Manon, HOFFMANN Lou, SIDI ALI SHERIF Anass et PELLICOLI Simon.

Les lanceurs ont terminé à la 18^e place avec MISSY Eryn, ADAM Manon, FRITSCH Charline, MALANDA Jeremy et BAUER Quentin

Les 60 élèves de la section athlétisme du collège sont à féliciter pour leur travail, leur assiduité et l'état d'esprit irréprochable qu'ils démontrent au quotidien. Les professeurs d'EPS (M. RICHTER, M.ZIEGELMEYER, M.RIEU) qui les encadrent sont fiers de leur groupe.



CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DE MARLISE DERSE

Après presque 18 années de service auprès de la commune, Marlise a fait valoir ses droits de départ à la retraite au 1^{er} février 2015. Le Maire, les conseillers municipaux, les enseignants quelques amis et son mari ont tenu à se réunir autour d'un verre de l'amitié et de quelques gourmandises pour la remercier pour son implication durant toutes ces années.

Marlise a été engagée en qualité d'agent d'entretien stagiaire le 1^{er} septembre 1997 pour succéder à Mme Marie-Louise SBINNE pour le nettoyage de la salle des fêtes et des locaux de l'école primaire. Ses débuts se font avec Irène GASSNER. Elle sera titularisée l'année suivante, et grimpera les échelons, au fur et à mesure

des années, grâce à son dévouement et son efficacité. Elle ne se consacre plus qu'à l'école primaire à partir du 1^{er} janvier 2010.

Les différentes équipes d'enseignants qui se succèdent au long des années le disent « Avec Marlise, il n'y a jamais de problèmes ! ». Elle a su se montrer discrète, serviable et compétente tout au long de sa carrière.

Avant son départ, elle a bien sûr été présente pour former son successeur, Magali Mangione.

Souhaitons-lui une longue et belle retraite, en tout cas bien méritée !



TRÈS BONNE RETRAITE MARLISE !

Il était une fois un petit village, tranquille, paisible au cœur de la campagne alsacienne, où il faisait bon vivre.

Rue des prés, était blottie une bien belle école.

Elle avait un toit fleuri qui dévore les rayons du soleil, un préau à aile de chauve-souris, une cour de récréation verdoyante et colorée en été, et, bien entendu, un superbe terrain de foot !

Dans cette école vivaient, presque chaque jour (sauf en juillet-août), quatre-vingt-deux enfants charmants, tous très différents. Les uns étaient petits, maigrichons, timides, sérieux, assidus, aimables, polis, rêveurs, serviables . . .

D'autres plutôt grands, dodus, tolérants, amusants, bienveillants . . .

Et d'autres encore, bavards, curieux, sportifs, dynamiques, espiègles.

Et tout ce petit monde apprenait, lisait, écrivait, comptait, écoutait, chantait, courrait, jouait, se parlait, riait . . . en chœur.

Chaque jour, cent soixante-quatre chaussures franchissaient le seuil des salles de classe, qu'il vente, qu'il pleuve ou qu'il neige.

Et chaque chaussure y déposait de la terre,

de la poussière, des feuilles mortes, des gouttes de pluie, des flocons de neige (selon les saisons) !

Dans les classes, les petites têtes blondes ou brunes s'affairaient avec leurs crayons, ciseaux, papiers, goûters . . .

Et cela produisait bien des tailles et bien des chutes de papier. Telle une ruche de petites abeilles actives, l'école était très animée chaque journée.

Et tous les soirs, en sortant, bien que les classes aient été rangées (enfin plus ou moins !), les enfants laissaient derrière eux, leurs traces de vie et d'activation.

Et chaque matin, oh surprise !

Chacun retrouvait le sol balayé, les tables nettoyées, les vitres lavées, l'évier épongé, la poussière chassée, la corbeille vidée . . .

*Et sans vraiment la connaître, tous les enfants de la rue des prés savaient bien que leur bonne fée, celle qu'ils remercient de tout leur cœur, s'appelle : **Marlise !***

Merci et très belle retraite !

de la part de tous les élèves et enseignants de l'École Élémentaire



COMPTE-RENDU DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE

Le bail de location de la chasse communale pour la période 2015 à 2024 a été signé le 4 mars 2015 au prix de 500 € par an avec M. Simon TARNEAUD domicilié à Ernolsheim-sur-Bruche qui succède ainsi à M. Emile BUSCHE au terme d'une procédure d'appel d'offres. Le processus de relocation de la chasse avait débuté par la consultation en septembre 2014 de tous les propriétaires du foncier non bâti du ban de chasse, qui se sont prononcés pour l'abandon du produit de la chasse à la commune au cours des neuf prochaines années. Par la suite, le conseil municipal a décidé de relouer la chasse par adjudication avec une enchère de 800 € mais la procédure a été déclarée infructueuse par défaut de candidats. Enfin, le recours à l'appel d'offres a permis de susciter une candidature dans la mesure où l'intéressé est susceptible de proposer le prix qui lui paraît le plus adapté. Cette offre a été retenue par la commission de location après agrément du dossier du candidat par le conseil municipal en date du 13 février 2015 conformément au cahier des charges type relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin. La municipalité souhaite la bienvenue au nouveau chasseur et demande à la population et aux agriculteurs de lui réserver le meilleur accueil.

RECONSTRUCTION DU MUR DE SEPARATION DU CIMETIERE COMMUNAL

Le BIC n° 112 faisait état de l'avancement de ce dossier resté en sommeil depuis l'incendie de la haie des thuyas du cimetière le 4 octobre 2011. Le bureau d'étude SFI de Strasbourg, maître d'œuvre des travaux, a établi le dossier de consultation de ce marché passé en procédure adaptée. Le marché sera notifié au courant du mois d'avril et les travaux devraient débuter à partir du mois de mai pour se terminer avant l'été.



Ci-dessus, une image de synthèse du projet qui alterne du minéral (mur en gabions), du métal (pour rappeler la grille actuelle) et du végétal.

Des perturbations du trafic sont à prévoir dans la rue de Lampertheim, avec la mise en place de feux tricolores et d'une circulation alternée, en mai et juin.

DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DOTATION DES TERRITOIRES RURAUX POUR 2015

Dans le cadre des mesures destinées à soutenir l'investissement des collectivités locales, l'Etat accorde notamment aux communes dont la population est inférieure à 2000 habitants des aides financières dans le cadre de la dotation des territoires ruraux pour certaines catégories d'opérations sur présentation d'un dossier dûment étayé. Pour l'année 2015, la commune a présenté plusieurs dossiers éligibles à la DETR :

Catégories d'opérations éligibles à la DETR

- création et aménagement de cimetière
- aménagement d'aires de jeux dans l'enceinte des cours d'école
- éclairage public contribuant aux économies d'énergie sur les voies communales et RD

Nature des travaux subventionnables :

- reconstruction du mur de séparation du cimetière
- sol amortissant pour la structure de jeux de l'école maternelle
- rénovation de l'éclairage public
 - rue de Griesheim (RD 166)
 - rue de la Vallée

RENOVATION DES CHEMINS RURAUX

Un devis a été accepté pour la rénovation de certains chemins ruraux par gravillonnage auprès des Ets DISS de LANDERSHEIM pour un montant de 3 288 €. Afin de limiter les coûts pour les finances locales, les agriculteurs de la commune ont proposé d'acheminer le gravier sur place.

CONVENTION DE PREVENTION CONTRE LES COULEES DE BOUES

Le conseil municipal a décidé de reconduire des conventions d'indemnisation avec des exploitants agricoles pour l'enherbement de surfaces destinées à favoriser la rétention d'eau et ainsi empêcher les coulées d'eau boueuses dans les chemins d'écoulement. Un précédent dispositif avait déjà été mis en place pour la période 2010 à 2014 avec la mise en culture de luzerne sur des terres agricoles situées entre la rue du Noyer et la rue des Pigeons et au sud du terrain de football. Ces luzernières arrivant en fin de vie, les exploitants concernés ont accepté de reconduire un dispositif de bandes enherbées pour les trois prochaines années.

ANTENNE DE TELEPHONIE MOBILE

Le projet d'implantation d'une antenne de téléphonie mobile « Orange » remonte au mois de mars 2013 et n'a plus connu d'avancée notable depuis. Toutefois les études pour la recherche d'un site sont relancées et de nouveaux essais sont prévus début avril sur le site de l'ancienne décharge communale au lieu-dit « langes Tal » près de la déchetterie. Il ressort des premiers échanges qu'une antenne de 35 m pourrait y être installée. De plus amples renseignements seront communiqués dans notre prochaine édition.

OPERATIONS DE MONTEE EN HAUT DEBIT

La mise en œuvre du haut débit s'est avérée plus complexe que prévu et les opérations n'ont pu se faire que progressivement.

Les infrastructures du réseau haut débit sont en place depuis quelques semaines (nouvelle fibre et nouvelle armoire NRA à l'est du cimetière puis fil cuivre existant jusqu'aux prises téléphoniques de chaque habitation) et les interconnexions avec les équipements des différents opérateurs sont en voie d'achèvement. Les abonnés de Pfulgiesheim vont bénéficier d'un signal internet d'autant plus performant qu'ils seront proches de l'armoire NRA (affaiblissement du signal lié au cuivre, comme actuellement). Mais le débit sera largement suffisant pour bénéficier d'un abonnement complet (internet, téléphone et télévision) en tout lieu de la commune.

L'accès au VDSL2 n'est pas automatique. Aussi chaque abonné devra se tourner vers son fournisseur d'accès pour demander à en bénéficier et s'assurer que sa box est compatible au VDSL2.

Il faut faire la distinction entre la date de mise en service commerciale des abonnements au réseau VDSL2 et la date effective de réception d'un débit internet amélioré par l'abonné... qui dépend de l'opérateur... et qui se situerait aux alentours de la fin mars, début avril d'après les informations disponibles le jour du bouclage de ce bulletin.

Il est rappelé que chaque habitant doit disposer d'une prise téléphonique pour recevoir le signal internet en haut débit et s'assurer que son installation personnelle est bien adaptée.

Les abonnements passant par le Wimax seront automatiquement résiliés au 30 mai 2015. Chaque abonné souhaitant résilier son abonnement avant cette date devra en faire la démarche personnellement.

Vie Communale

BUDGET 2015 *Section de fonctionnement*

DÉPENSES : 951 183 €

Charges à caractère général

- Achats non stockables 88 900 €
Eau, électricité, combustibles, carburants,
fournitures d'entretien, administratives, scolaires,
vêtements de travail
- Services extérieurs..... 55 850 €
Entretien de terrains, de bâtiments, du matériel
de l'éclairage public, des chemins ruraux,
primes d'assurances, documentation générale
- Autres services extérieurs 37 050 €
Fêtes et cérémonies, honoraires, catalogues et
imprimés, transports, timbres-poste, téléphone,
cotisations
- Impôts et taxes..... 1 000 €
Taxes foncières, droit d'enregistrement

182 800 € 19 %

Dépenses de personnel

- Rémunérations brutes..... 110 000 €
- Charges patronales 46 800 €
- Autres charges sociales..... 3 500 €

160 300 € 17 %

Autres charges de gestion courante

- Versement au Sivom la Souffel..... 108 455 €
- Versement au SDEA..... 15 000 €
- Versement au Centre de Secours.. 3 200 €
- Versement au SIVU
du bassin de la Souffel 5 000 €
- Indemnités de fonction 40 000 €
- Charges patronales
sur indemnités de fonction..... 6 100 €
- Subventions 9 000 €
- Autres contributions..... 31 295 €
Allocation de vétéran, service d'incendie, etc.

218 050 € 23 %

Charges financières

- Intérêts des emprunts 65 500 €
(y compris remboursement anticipé prêt en CHF)

65 500 € 7 %

Charges exceptionnelles

- Titres annulés
sur exercices antérieurs 500 €

500 €

Virement à la section

- d'investissement..... 321 133 €
(Autofinancement brut)..... **321 133 € 34 %**

Dépenses imprévues 2 900 €

RECETTES : 951 183 €

Produits des services et du domaine

- Loyers et acomptes
sur charges locatives..... 15 000 €
- Location de la salle des fêtes 11 590 €
- Vente énergie photovoltaïque
(école élémentaire) 18 061 €
- Divers (mise à disposition de locaux,
de personnel...) 29 749 €
- Virement du budget annexe
Lotissement du Levant..... 200 000 €

274 400 € 29 %

Impôts et taxes

- Taxe d'habitation..... 181 000 €
 - Taxe foncière bâtie 134 000 €
 - Taxe foncière non bâtie..... 20 000 €
 - Taxe professionnelle
(versement par la CoCoKo) 67 800 €
- Total contributions directes : 402 800 €**
- Autres taxes 28 163 €
Taxe sur l'électricité,
taxe sur les pylones

430 963 € 45 %

Dotations, subventions, participations

- Dotation Globale
de Fonctionnement (Etat) 125 000 €
- Dotation de solidarité
et de décentralisation (Etat) 13 000 €
- Compensations diverses 51 300 €
(Dégrèvement de la TH, TF et TP + Fonds National de
péréquation)
- Fonds d'amorçage
des rythmes scolaires..... 4 500 €

193 800 € 20 %

- Produits exceptionnels..... 52 020 €
(indemnité de sinistre toiture photovoltaïque école
élémentaire)

52 020 € 6 %

MUNAL 2015

du 20 mars 2015

Vie Communale

BUDGET 2015 *Section d'investissement*

Montant total du budget investissement 1 142 965 €
(en dépenses et en recettes)

Dépenses d'investissement

Travaux au chapitre 21 1 003 965 €
(voir détail du tableau)
Annuité (remboursement du capital des prêts) 139 000 €

Recettes d'investissements

Autofinancement (virement de la section de fonctionnement) 321 133 €
Résultat 2014 397 257 €
Fonds de compensation de la TVA sur exercice 2014 17 725 €
Taxe d'aménagement 13 000 €
Emprunt 200 000 €
Subventions 193 850 €

La somme disponible pour financer des investissements sans avoir recours à l'emprunt est de 610 115 €

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2015

Autofinancement brut (virement de la section de fonctionnement) 321 133 €
Annuités (y compris remboursement anticipé du capital du prêt en CHF) - 139 000 €

Autofinancement Net 182 133 €

Fonds de compensation de la TVA sur exercice 2014 + 17 725 €
Taxe d'aménagement + 13 000 €

Disponibilités pour investir en 2015 212 858 €

Résultat 2014 : 270 318 € + 126 939 € = + 397 257 €

DISPONIBILITES TOTALES 2015 610 115 €

OPERATIONS	TOTAL	AUTOFINANCEMENT	EMPRUNTS	SUBVENTIONS
Achat de terrains	190 000,00	190 000,00		
Aménagement de terrains : sol amortissant structure jeux	8 000,00	8 000,00		
Plantations d'arbres (cimetière)	10 000,00	10 000,00		
Mur de séparation du cimetière	140 000,00	115 690,00		24 310,00
Sanitaires Mairie				6 690,00
Club House et escalier salle des fêtes	80 000,00	71 150,00		8 850,00
Ecole élémentaire	5 000,00	5 000,00		
Voirie RD 166 rue de Griesheim	450 000,00	110 000,00	200 000,00	140 000,00
Eclairage public rue de Griesheim	50 000,00	40 000,00		10 000,00
Eclairage public rue de la vallée	40 000,00	36 000,00		4 000,00
Installations de voirie (panneaux de signalisation)	10 000,00	10 000,00		
Réseau d'adduction d'eau (branchement d'eau au cimetière)	8 000,00	1 310,00		
Matériel de bureau et informatique	1 500,00	1 500,00		
Autres immobilisations	10 000,00	10 000,00		
TOTAL DES DEPENSES AU CHAPITRE 21	1 002 500,00			
Dépenses imprévues	1 465,00	1 465,00		
TOTAL	1 003 965,00	610 115,00	200 000,00	193 850,00

Montants en €

Vie Associative et Sportive



ASSOCIATION TEMPS LIBRE

8 A rue de Offenheim - 67370 PFULGRIESHEIM

Tél. 03 88 20 24 19 – www.temps-libre.sitew.fr

Ca y est !... Il arrive !...
Il est presque là !...

L'effervescence a commencé : costumes, décors... impatience des plus jeunes...
et de tous les élèves en réalité.

Notre spectacle de fin d'année aura lieu à la salle des fêtes de Pfulgriesheim samedi 13 et dimanche 14 juin 2015

Il sera l'occasion de mettre un peu de chaleur, de bonne humeur et de joie de vivre qui nous feront oublier, pour un moment, les divers tracassés de nos

quotidiens... Tous nos danseurs, des plus petits aux plus grands, seront fiers de vous présenter leur travail et auront à cœur de vous faire passer un très agréable moment... alors nous espérons vous voir nombreux à venir les applaudir !

... Comme ce fut le cas lors du Gala de l'Harmonie auquel un groupe de 6 danseurs a participé : une réussite qui donne envie de continuer ! Que du bonheur.

En attendant ce grand moment, prenez des forces et mangez du chocolat !

Bonnes fêtes de Pâques à tous !



A.S. PFULGRIESHEIM

RECORD POUR LA 28^e MARCHÉ POPULAIRE



L'AS Pfulgiesheim a bien fait d'accepter la demande des "Richstetter Scholletrapper" d'inverser avec eux la date de la marche populaire. En effet, après plusieurs années d'absence, le soleil était à nouveau au rendez-vous ce dimanche 8 mars 2015 pour le plus grand plaisir de tous ceux qui avaient déploré sa longue disparition. Les footballeurs de l'ASP, organisateurs de cette 28^e marche populaire internationale, ont profité de la complicité de ce soleil radieux pour établir un nouveau record avec 1453 participants!! Les marcheurs s'élancèrent dès 7h sur le parcours élaboré par Claude Affolter aidé en la matière par le « secrétaire à tout faire » Gérard Meier. Le tracé de la randonnée menait les participants, à travers prés et champs, jusqu'à Dingsheim où se trouvait le premier contrôle. Pour les plus courageux des marcheurs ayant choisi le sentier des 11km, il fallait passer par le "Waldbrüder" avant de rallier le 2^e contrôle qui se trouvait à l'ancien Fort Foch. L'occasion au point du 2^e contrôle de goûter aux

premières merguez et saucisses grillées de l'année, les fameuses "primeurs", dans une ambiance champêtre et de bonne humeur, avec une magnifique vue sur Strasbourg. Puis retour sur Pfulgiesheim, en passant par la station d'épuration de Griesheim-sur-Souffel.

A l'arrivée, les visages souriants des marcheurs trahissaient les marques du premier bain de soleil. Le Président Gilbert Kratz était aux anges. Record battu, tout a été vendu! Les marcheurs étaient contents et, cerise sur le gâteau, l'équipe fanion qui jouait un derby à Quatzenheim revenait avec une victoire. Que du bonheur et de quoi mettre du baume au cœur à tous les bénévoles qui œuvrent pour la réussite de cette manifestation.

Les prix sont allés aux groupes les plus nombreux: Reichstett (73 marcheurs), Forstfeld (51) et Griesheim-sur-Souffel (44) à Georges Werner (93 ans) et Annelise Bruschi (87 ans) les participants les plus âgés ainsi qu'à Thibaut Heitz (Dingsheim) et Rafael Mesmer âgés de 4 ans qui ont été les plus jeunes.

Claude AFFOLTER

ASSOCIATION PFULGRIESHEIM LOISIRS

affiliée à la Fédération Française EPMM « Sport pour tous »

Pour mémoire, les cours dispensés ont lieu :

MARDI	de 9 h à 10 h	gym d'entretien
	de 19 h à 20 h	gym d'entretien
MARDI	de 10 h 15 à 11 h 15	gi kong
MARDI	de 17 h 45 à 18 h 45	taï chi
JEUDI	de 9 h à 10 h	gym d'entretien
	de 10 h 15 à 11 h 15	cours de gymnastique douce

Renseignements :

gympful@yahoo.fr ou 06 16 16 53 73

Les cours d'été seront reconduits. Les renseignements vous parviendront en temps et en heure.



*La Présidente
Monique JOLYS*



Vie Associative et Sportive



CLUB DES AÎNÉS DE PFULGRIESHEIM

Siège social : Mairie de Pfulgriesheim

<http://www.ainesnouveaux67.fr/ainespful@gmail.com>

Un premier trimestre animé

Assemblée générale ordinaire du 8 janvier 2015

Les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale le 8 janvier 2015 à 15 h 00 à la salle des fêtes de Pfulgriesheim à la suite d'une convocation envoyée à tous les membres. Conformément à l'article 14 des statuts, 116 des membres à jour de cotisation étant présents ou représentés, l'assemblée a pu valablement délibérer à titre ordinaire.

Après observation d'une minute de silence en mémoire de M. Stecyk décédé en cours d'année et des victimes de l'attentat contre Charlie Hebdo, les différents rapports inscrits à l'ordre du jour ont été examinés un à un à l'aide d'un diaporama.

L'AG a été suivie d'une collation offerte par le club.

Soulignons que le nombre de membres est passé de 148 l'année dernière à 160 membres cette année !



Repas Noël-Nouvel An du Dimanche 4 Janvier 2015

De l'avis de la majorité des participants (plus d'une centaine) rassemblés le dimanche 4 janvier 2015 à la salle des fêtes autour de tables magnifiquement agencées (les 'bouquets de serviettes' ont été particulièrement admirés) cette journée a été une réussite tant du point de vue 'gastronomique' que du point de vue 'animation et détente'. Au cours du repas préparé par la Ferme Lechner de Pfettisheim nous

avons vu défiler, au grand bonheur de nos papilles, terrine de foie gras aux figues rôties accompagnée d'un bergerac moelleux, filet de daurade poêlé, fenouil braisé et risotto aux écrevisses servis avec un auxerrois de caractère, omelette norvégienne et enfin, l'incontournable café arrosé. Côté animations, le rire et la bonne humeur étaient au rendez-vous avec une rétrospective des activités du Club sous forme d'une projection en boucle des différents diaporamas réalisés en 2014, suivie par de nombreuses interventions de nos 'humoristes' de talent André, Albert, René, les deux Jean-Pierre, pour terminer en chansons avec une chorale improvisée dirigée par le maestro René (et son inséparable guitare).

Un repas de fête qui clôture de belle manière l'année 2014 et laisse entrevoir une année 2015 pleine de promesses !



Conférence de M. Albert Lorentz le 5 février 2015

Au cours de la conférence intitulée "d'r Drüderscher Trâm - le tram des villes et le tram des champs" M. Albert Lorentz nous a emmenés au fil des stations jalonnant la ligne Strasbourg -Truchtersheim à la découverte de ce moyen de locomotion inauguré officiellement le 30 septembre 1887. Partant de l'ancienne gare de Strasbourg (actuellement place des Halles) cette ligne passait à l'époque par

Vie Associative et Sportive

Oberhausbergen, Dingsheim, Stutzheim, Offenheim et enfin Truchstersheim. Albert Lorentz a su nous faire partager son enthousiasme et ses connaissances en émaillant son récit d'anecdotes et de détails concernant le personnel "roulant", les gares, haltes ou restaurants faisant souvent office de salles d'attente, les accidents parfois spectaculaires, le passage aux motrices électriques, le transport des betteraves sucrières durant la nuit, les "hamschterfahrt" des strasbourgeois en temps de guerre, etc.

En 1953 la ligne de Truchtersheim étant définitivement fermée, les rames du "Drüderscher Trām" sont malheureusement parties "en fumée" pour leur dernier voyage.

(cf. article des DNA édition de Strasbourg-campagne, paru le 3 mars 2015)



Sortie du Dimanche 15 Février 2015 à la "Choucrouterie"

Comme en décembre 2013, des membres du club se sont retrouvés le dimanche 15 février en fin d'après-midi à la "Choucrouterie" pour assister à la revue satirique "Plus dur sera le CHUT!! Stille Macht" présentée par la troupe de Roger Siffer. Que ce soit en alsacien ou en français, les comédiens maniant un humour décapant qui n'épargne ni la société ni les politiques, soulèvent tout au long de la revue des salves de rires et d'applaudissements. Au fil des sketches, nous retrouvons rapidement le plaisir éprouvé lors de la revue précédente.

De fort bonne humeur en sortant, la plupart d'entre nous décident de prolonger à nouveau cette soirée de détente par un repas pris au restaurant du même nom, à l'ambiance et à la carte typiquement alsaciennes.



Ateliers

Les activités de l'atelier d'informatique ainsi que les séances de généalogie et de tarot ont repris de plus belle depuis le mois de janvier au Milich Hisel .

Par ailleurs la section "Loisirs" s'étoffe et vous propose de jouer tous les 2^e et 4^e jeudis du mois à différents jeux de société. A l'incontournable belote, viennent s'ajouter depuis peu le scrabble, le rami, le rummikub ou le jeu de domino. D'autres jeux de société restent à redécouvrir ou à lancer.

Renseignez vous ou venez vous rendre compte sur place...

A l'affiche

Jeudi 19 Mars 2015 :

Conférence sur le chocolat et séance de dégustation comparative animées par Corinne Zeissloff

Mardi 31 mars :

Visite de la coopérative "Alsace Lait" à Hoerd

Lundi 13 Avril :

Visite de l'Exposition d'Orchidées au pavillon Joséphine

Jeudi 21 Mai :

Visite guidée "Millénaire de la Cathédrale de Strasbourg"

HARMONIE CONCORDIA DE PFULGRIESHEIM

L'année 2014 fût particulièrement riche pour l'Harmonie avec les différentes festivités du 90^e anniversaire.

Et bien en 2015 devinez ? Nous ne fêtons rien de moins que le 91^e !!!



Notre groupe est actuellement composé de quatre barytons, trois percussions, trois bugles, trois clarinettes, une contre basse, quatre flûtes traversières, un hautbois, six saxophones, deux trombones, cinq trompettes, un chef exceptionnel, et autant de bonne humeur !!! Pourtant...



**MER
BRUSCHE
EUCH!**

Nous avons besoin de vous...

La vie associative est la richesse, et l'âme d'un village.

L'harmonie Concordia est toujours à la recherche de nouveaux «talents». Venez vous tester, ou nous tester tous les jeudis soir à 20h15 à la salle de la musique place de la Mairie de Pfulgriesheim, ou venez nous voir à notre Concert...

Dimanche 15 Fevrier 2015

Nous avons participé à la fête paroissiale comme tous les ans.

QUELQUES DATES :

Dimanche 17 Mai

Echange avec nos amis allemands de Grossweier, apéritif concert.

Samedi 30 Mai

Concert de la fête des mères, avec un programme « Best of » exceptionnel : Venez nombreux !

Dimanche 5 Juillet

Participation aux « fermes ouvertes de Fessenheim-le-Bas »

26 et 27 Septembre

Messti de Pfulgriesheim avec marché aux puces

Frédéric WEBER et Matthieu FREUND

